



Conseil économique et social

Distr. limitée
8 septembre 2015

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif

Troisième session

Bangkok, 1^{er}-3 décembre 2015

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (section I) et les annotations au projet d'ordre du jour provisoire (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Repenser les stratégies et politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité.
5. Coopération financière régionale.
6. Pays ayant des besoins particuliers.
7. Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable.
8. Examen de l'orientation future du sous-programme.
9. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session.
10. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité.
11. Questions diverses.
12. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

Documentation

Tentative programme (E/ESCAP/CMP(3)/INF/3)

Annotation

Le programme provisoire de l'ouverture de la session sera diffusé en temps voulu.

2. Élection du Bureau

Documentation

List of participants (E/ESCAP/CMP(3)/INF/2)

Annotation

Un président, un vice-président et un rapporteur seront élus pour la session.

3. Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CMP(3)/L.1)

Annotation

Le Comité examinera l'ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CMP(3)/L.1) et l'adoptera avec les modifications qu'il jugera nécessaires.

4. Repenser les stratégies et politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité

Documentation

Repenser les stratégies et politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité (E/ESCAP/CMP(3)/1)

Annotation

Les pays développés ont encore du mal à redynamiser leur croissance économique au lendemain de la crise financière et économique mondiale de 2008. Aussi les pays en développement de la région Asie-Pacifique devront-ils s'appuyer davantage sur la demande intérieure et régionale pour en faire le futur moteur de leur croissance et moins compter sur le commerce extrarégional. Toutefois, la croissance économique de la région Asie-Pacifique semble plafonner en-dessous de 6 %, et il est peu

probable que la demande intérieure et intrarégionale augmente assez pour contrebalancer la moindre demande extrarégionale. Parallèlement, les dirigeants du monde doivent se mettre d'accord sur de nouveaux objectifs globaux de développement durable dans le courant de l'année.

Le document E/ESCAP/CMP(3)/1 fournit une présentation actualisée des perspectives de croissance économique pour la région et un examen des principaux problèmes macroéconomiques. De plus, il contient une analyse de l'importance de l'augmentation des niveaux de productivité pour la réalisation des objectifs de développement durable proposés ainsi que pour la fin du modèle de croissance axé sur les exportations, qui a atteint ses limites pour ce qui est de favoriser le développement futur dans la région, et le passage à une approche plus inclusive et plus durable s'appuyant sur la demande intérieure et régionale.

Les pays membres feront peut-être part de leurs points de vue sur le programme de développement pour l'après-2015 dans le contexte du ralentissement de la croissance économique. Le Comité sera également invité à donner au secrétariat son avis quant aux mesures de politique générale susceptibles de promouvoir la croissance inclusive.

5. Coopération financière régionale

Documentation

Coopération financière régionale: développements récents et voie à suivre (E/ESCAP/CMP(3)/2)

Annotation

Il est de plus en plus reconnu que la coopération financière régionale est essentielle pour la réussite de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique. Bien que la région dispose d'importantes économies, les marchés financiers et les ressources publiques nationales doivent être développés plus avant pour financer les investissements nécessaires dans l'infrastructure, le secteur social, la préparation aux catastrophes et l'atténuation des changements climatiques ainsi que l'adaptation aux changements climatiques pour atteindre les objectifs de développement durable. La coopération financière régionale est notamment importante pour soutenir le développement durable dans les pays ayant des besoins particuliers.

Les pays membres souhaiteront peut-être faire part de leurs points de vue sur les questions soulevées dans ce document et donner au secrétariat leur avis sur les activités futures dans ce domaine.

6. Pays ayant des besoins particuliers

Documentation

Appuyer la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays ayant des besoins particuliers (E/ESCAP/CMP(3)/3)

Annotation

Sur les 58 pays de la région Asie-Pacifique, 36 sont considérés comme des pays ayant des besoins particuliers. Ceux-ci comprennent les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Leurs économies se caractérisent par des difficultés structurelles persistantes, dont l'éloignement et l'isolement par rapport aux marchés internationaux, l'insuffisance des investissements dans le domaine de l'infrastructure de connectivité, le manque de possibilités offertes en matière d'emplois productifs et la concentration des exportations sur un ensemble réduit de produits de base, ce qui rend la réduction de la pauvreté et la croissance inclusive plus difficiles à atteindre.

Le document E/ESCAP/CMP(3)/3 présente un aperçu des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, une évaluation des indicateurs spécifiques relatifs aux trois programmes d'action mondiaux pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, à savoir le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, le Programme d'action de Vienne, et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), et un examen préliminaire de l'état de préparation de ces pays quant à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Les pays membres souhaiteront peut-être donner leurs points de vue sur les problèmes soulevés dans le document et fournir des orientations sur l'action future à mener dans les domaines considérés.

7. Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable

Documentation

Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (E/ESCAP/CMP(3)/4)

Annotation

La croissance agricole des quatre décennies précédentes a permis à des millions de pauvres d'échapper à la famine et à la misère. On reconnaît de plus en plus les possibilités offertes par les petites exploitations agricoles pour accroître la production agricole et augmenter les revenus ruraux et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Pour utiliser pleinement le potentiel des petites exploitations agricoles, il faudra cependant intensifier le rythme des innovations et le transfert des technologies agricoles et augmenter le recours aux économies d'échelle. Il faudra également: a) accroître l'efficacité des chaînes de valeur et regrouper davantage les filières d'approvisionnement; b) parvenir à une meilleure communication entre les innovateurs technologiques et les exploitants agricoles; c) établir davantage de partenariats public-privé; et d) assurer un meilleur fonctionnement des marchés de technologies.

Le document E/ESCAP/CMP(3)/4 contient une description des domaines principaux où des améliorations sont souhaitables et où des actions sont nécessaires pour améliorer l'efficacité des systèmes actuels

d'innovation agricole et les modes de transfert de connaissance et de technologies.

Les pays membres voudront peut-être donner leurs points de vue sur les problèmes soulevés dans le document et fournir au secrétariat des orientations sur l'action future à mener dans ce domaine.

8. Examen de l'orientation future du sous-programme

Le Comité voudra peut-être donner des indications sur le ciblage des activités menées par le secrétariat à court et à moyen terme en matière de politiques macroéconomiques et développement inclusif, compte tenu de l'orientation et des priorités du programme définies dans le cadre stratégique pour la période 2016-2017 tel qu'adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/17. Le Comité voudra également peut-être fournir des indications sur la manière dont les résultats de ses délibérations peuvent être intégrés dans l'élaboration du cadre stratégique et du programme de travail pour la période 2018-2019.

9. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session

Les États membres seront invités à diffuser à l'avance les propositions ou textes de projets de résolution sur les questions prioritaires en matière de politiques macroéconomiques, de réduction de la pauvreté et de développement inclusif à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session.

10. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité

Le Comité voudra peut-être débattre de la date, du lieu et de l'ordre du jour provisoire de sa quatrième session qui doit se tenir en 2017.

11. Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être soulever toute question ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

12. Adoption du rapport

Documentation

Projet de rapport (E/ESCAP/CMP(3)/L.2)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur sa troisième session qui sera soumis à la Commission à sa soixante-douzième session.